

LA CONSTRUCTION D'UNE FAÇADE LÉGALISTE EN CONTEXTE RÉPRESSIF

L'action anticoloniale communiste pendant le conflit algérien

Vanessa Codaccioni

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Sociétés contemporaines »

2012/4 n° 88 | pages 45 à 72

ISSN 1150-1944

ISBN 9782724632781

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2012-4-page-45.htm>

!Pour citer cet article :

Vanessa Codaccioni, « La construction d'une façade légaliste en contexte répressif. L'action anticoloniale communiste pendant le conflit algérien », *Sociétés contemporaines* 2012/4 (n° 88), p. 45-72.

DOI 10.3917/soco.088.0045

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La construction d'une façade légaliste en contexte répressif

L'action anticoloniale communiste pendant le conflit algérien

Cet article analyse la manière dont une partie du groupe dirigeant communiste construit progressivement, pendant la guerre d'Algérie, une façade légaliste destinée à éviter la répression, à intégrer le champ politique et à préserver un électorat favorable à l'Algérie française. Il s'agit dès lors d'insister sur le caractère processuel de la mise en forme du PCF entre 1954 et 1956, de restituer ses conditions sociales de possibilité mais aussi d'analyser son imposition aux membres du PCF, et en particulier à ceux qui veulent engager une contestation plus radicale contre le conflit algérien.

Si la participation communiste à la lutte contre la guerre d'Algérie est difficile à restituer, c'est en partie parce qu'elle a donné lieu à deux mises en récit contradictoires et conflictuelles : celle véhiculée par la première historiographie du conflit et qui tend à démontrer la relative inaction du PCF et celle des communistes qui, au contraire, se perçoivent toujours comme à l'avant-garde de la lutte anticoloniale (Codaccioni, 2010). Les archives militaires, qui fournissent l'essentiel des informations sur la période, enregistrent aussi une dualité de l'action communiste, donnant souvent l'impression, lors de leur dépouillement, d'avoir affaire à deux PCF distincts. Tout se passe comme s'il y avait d'un côté un Parti communiste actif dans la lutte anticoloniale, très au fait des méthodes clandestines et qu'il s'agit de réprimer, et, de l'autre, un Parti communiste en « crise », lâché par ses militants ou intellectuels, frileux dans ses revendications, et dont l'action ne peut être pénalement sanctionnée. De la même manière, il n'y a pas, aujourd'hui, au sein du PCF, une homogénéité des représentations et des discours communistes sur la guerre d'Algérie, les membres et anciens membres du parti pouvant apporter, lors d'entretiens sur la période, des réponses dissemblables, comme c'est notamment le cas à propos de la revendication « indépendance de l'Algérie ». Par exemple, Alain Roux, responsable de l'Union des étudiants communistes (UEC) à partir de 1956 et « ex » communiste, peut dire en entretien : « Alors le truc c'est qu'on était violemment contre l'indépendance¹ », relayé en cela par Serge Magnien, lui aussi ex dirigeant de l'UEC : « On n'était pas pour l'indépendance de l'Algérie. On n'était pas du tout

1/ Entretien avec Alain Roux, Paris, 28 janvier 2008.

pour l'indépendance de l'Algérie². » À l'inverse, d'autres enquêtés toujours au PCF et donc plus enclins à diffuser la version orthodoxe de l'anticolonialisme communiste, comme Daniel Renard, l'un des secrétaires généraux de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) à l'époque, affirment : « Les communistes, on était vraiment pour l'indépendance algérienne³. » Ces interprétations concurrentes de l'action communiste anticoloniale, dépendantes de la position des enquêtés dans le Parti au moment des faits et de leur rapport actuel à l'organisation, révèlent les difficultés pour identifier la nature des pratiques d'engagement des membres du PCF et pour mettre au jour la manière dont se déroule le processus décisionnel communiste lors du conflit algérien. En effet, la ligne politique du PCF se modifie au gré de la conjoncture politique en métropole ou sur le territoire algérien, de l'évolution militaire du conflit ou du rapport de force avec les autres formations anticoloniales. Elle diffère aussi en fonction de ce qui est public et affiché, et de ce qui est diffusé en interne et donc officieux. Plus précisément encore, et ce point est essentiel, les consignes changent considérablement selon le degré d'intégration au PCF et surtout selon le degré de proximité avec les centres décisionnels que sont le Bureau politique et le Comité Central. Par exemple, certains militants du PCF reçoivent du groupe dirigeant des « consignes » pour s'engager dans l'action clandestine antimilitariste quand d'autres sont sanctionnés pour l'avant-gardisme de leurs prises de position ou pour être passés à l'aide directe au FLN comme c'est le cas, à partir de 1957, des « porteurs de valises » communistes. Quand ces derniers doivent rendre leur carte du Parti pour militer dans le réseau organisé autour de Francis Jeanson, des membres du Comité central s'entretiennent avec celui-ci en mai et juin 1958 afin d'envisager des rencontres entre dirigeants communistes et responsables du FLN. Enfin, dernier exemple, tandis que les députés communistes revendiquent l'*indépendance* de l'Algérie à l'Assemblée nationale, les militants « à la base » se voient interdire de prononcer publiquement « l'indicible » (Gaïti, 1990) et doivent s'en tenir publiquement au mot d'ordre « Paix en Algérie ». Pour résoudre cette difficulté liée à l'illisibilité du militantisme communiste dans cette période, nous allons précisément la prendre pour objet d'étude en analysant l'action du PCF au prisme de la notion de « façade » (Goffman, 1973).

L'intérêt d'analyser l'activisme communiste sous cet angle n'est pas, comme le suggère le terme de « façade », de procéder à la manière des anticomunistes ou des « ex » à une entreprise de

2/ Entretien avec Serge Magnien, Paris, le 1^{er} février 2008.

3/ Entretien avec Daniel Renard, Paris, le 14 janvier 2008.

dévoilement de ce que « cache » un groupe dirigeant stratège et comploteur. Il s'agit plutôt, comme l'y invite Brigitte Gaiti, de « ne pas prendre comme point de départ l'institution "toute faite", telle qu'elle s'offre à l'observation » (Gaiti, 2006) et ici, plus précisément, de se détacher des déclarations publiques des dirigeants. Ainsi, envisager le militantisme en termes de façade permet de penser la multiplicité des pratiques d'engagement et d'observer des stratégies discursives et pratiques qui ne se donnent pas immédiatement à voir. Néanmoins, se départir de ce que le groupe dirigeant entend montrer de l'organisation partisane dans une période donnée et à divers publics (les autres professionnels de la politique, les agents répressifs ou les militants) ne signifie pas qu'il ne faille pas prendre au sérieux ces efforts de mise en visibilité de certains aspects du militantisme communiste au détriment d'autres. Au contraire, en mobilisant la notion de façade, on s'autorise à interroger le processus d'objectivation de l'organisation partisane et en particulier le travail partisan d'homogénéisation qui vise à unifier les pratiques et les croyances de ses membres et à en donner une image cohérente (Sawicki, 1997). À ce titre, elle offre la possibilité d'aborder de manière relationnelle les stratégies de présentation de soi du PCF, leurs conditions d'existence, les éléments qui les fondent et la croyance en l'efficacité de leurs usages, mais aussi, dans le cas d'une organisation partisane, tout le travail d'imposition d'une orthodoxie et d'une orthopraxie de parti.

Dans le cas du conflit algérien, le groupe dirigeant communiste a, en fonction de multiples facteurs évolutifs qu'il faudra restituer, construit une façade légaliste à partir de laquelle s'est principalement écrite l'histoire de l'anticolonialisme du PCF pendant la guerre. Cette mise en forme officielle de l'organisation, mise en place dès novembre 1954 par les « thoréziens » (le couple Thorez/Vermeersch, Étienne Fajon, Raymond Guyot), reste fixe et constante jusqu'à la fin de la guerre. On y retrouve l'interdiction de se prononcer publiquement pour l'indépendance de l'Algérie, l'absence de lien visible avec les partisans de l'Algérie algérienne et, plus encore, la restriction du répertoire d'action militant à des formes conventionnelles de lutte. Néanmoins une façade n'est jamais donnée une fois pour toute : elle se construit progressivement, évolue, se transforme et s'institutionnalise en fonction des publics visés et du contexte – la scène et le décor dirait Goffman – dans lequel elle est mobilisée. Si l'« apparence » légaliste du PCF est donc statique pour l'observateur de 1954 à 1962, « l'activité de façade » des dirigeants et des cadres du parti (Goffman, 1973) nécessite des réajustements constants au gré des événements qui risquent de la fragiliser. Ainsi, les éléments constitutifs de l'appareillage symbolique de l'activité

communiste – ne pas dire « indépendance » mais « paix en Algérie », éviter tout rapport visible avec les membres du FLN ou manifester pacifiquement – s’ajoutent progressivement les uns aux autres par le biais des consignes des instances dirigeantes du parti. Surtout, contestée à l’intérieur du PCF, cette présentation légaliste de soi contraint « les thoréziens » à la réaffirmer sans cesse, les obligeant à multiplier les déclarations, les sanctions ou les rappels à l’ordre institutionnel. Son maintien est donc intrinsèquement lié au renforcement des positions légalistes au sein de l’organisation partisane tout comme à l’intérieur du groupe dirigeant où s’observent des dissensions sur les modalités de la lutte anticoloniale.

Dans cet article, nous allons restituer les conditions d’émergence de la façade légaliste communiste en focalisant sur les deux premières années du conflit, lors desquelles les éléments qui la fondent sont progressivement réunis. Nous analyserons dès lors trois des facteurs qui président à son édicition et à son institutionnalisation : le caractère indicible voire impensable de l’indépendance de l’Algérie pour les dirigeants du PCF, le degré élevé de répression mobilisée contre ses membres, et enfin la crise du communisme qui se traduit notamment par des dissensions internes sur la question algérienne.

L’INDICIBLE ET L’IMPENSABLE INDÉPENDANCE DE L’ALGÉRIE

L’analyse des conditions sociales d’émergence de la façade légaliste communiste doit tenir compte de la spécificité organisationnelle du mouvement communiste et de la dépendance du parti français vis-à-vis de Moscou, et ainsi tenter de distinguer ce qu’elle doit à une double logique, nationale et internationale, qui contraint les prises de position communistes. En l’occurrence, la prudence légaliste des membres du PCF, qui se traduit principalement par la dénonciation du FLN et l’absence de revendication de l’indépendance de l’Algérie, est partagée au début de la guerre par tous les pays socialistes en vertu de la politique extérieure de l’URSS et de la conflictualité des rapports entre le mouvement communiste et l’organisation nationaliste algérienne. Néanmoins, cet « indicible » dans le discours communiste doit aussi être réinscrit dans le cadre d’un double effet de censure inhérent au contexte national français : celui, au sens propre, imposé par le système répressif et sur lequel nous reviendrons plus bas et celui, symbolique, induit par les logiques de fonctionnement du champ politique dans lequel dominant les thèmes de « l’Algérie française » et des bienfaits de la domination coloniale.

■ Le continentalisme soviétique

En 1954, la guerre d'Algérie n'est pas un enjeu dominant pour le PCF dont l'essentiel de l'activité s'inscrit dans le cadre de l'affrontement bipolaire de guerre froide selon l'orientation générale donnée par Moscou. C'est donc avec prudence qu'il faut étudier l'anticolonialisme communiste du début de la guerre, reléguée au rang de question secondaire et placée tout en bas de l'agenda politique de l'organisation. À cette date, la politique extérieure soviétique, dite « continentaliste » par László Nagy (2006), est tournée vers l'Europe et plus particulièrement focalisée sur la question allemande, décisive quant à l'influence de l'URSS en Europe. À ce titre, la question algérienne s'intègre prioritairement dans la gestion des relations franco-soviétiques et n'est que ponctuellement mobilisée par l'URSS comme un moyen de pression sur la France (Gomart, 2003). C'est ainsi que les deux premières années du conflit algérien sont dominées au sein du PCF par les discours sur l'indépendance nationale, la lutte contre l'installation des rampes de lancement pour les fusées américaines à tête atomique en France et le réarmement allemand qui mobilise l'essentiel de ses activités militantes au moins jusqu'en 1958.

En ce qui concerne les mouvements de libération nationale, c'est toujours la politique définie par le Komintern qui prévaut, à savoir la dénonciation de toute forme de nationalisme comme le panarabisme ou le gandhisme et celle des partisans de la « troisième voie » comme Nehru. Toute indépendance ne peut être acquise que par les ouvriers mobilisés par les partis communistes dans le but d'aboutir à une révolution démocratique et populaire « socialiste ». Cette doctrine évolue progressivement après la disparition de Staline, comme en témoignent en 1955 la revalorisation des États nouvellement créés et baptisés « alliés naturels » de l'URSS, la conférence de Bandung, la visite officielle en décembre des dirigeants du Kremlin en Inde, au Pakistan et en Birmanie ou encore le contrat de livraison d'armes à l'Égypte et l'engagement dans la crise de Suez en 1956 (Nagy, 2003). Face au FLN, une organisation paramilitaire qui prône la lutte armée et se définit avant tout comme « nationaliste », la position des Soviétiques ne se modifie réellement qu'en 1958 avant d'aboutir à la reconnaissance du GRPA à l'automne 1960. En ce sens, on peut voir dans les prises de position du PCF et notamment dans l'absence de revendication de l'indépendance de l'Algérie jusqu'en 1959 la transposition dans l'espace national français des lignes d'action de la politique extérieure soviétique et le résultat de l'homogénéisation des politiques communistes en ce qui concerne les mouvements nationalistes. Or, l'engagement communiste dans le conflit

algérien est aussi contraint par les logiques du champ politique et en particulier par le caractère colonialiste du conflit algérien.

■ Le consensus sur l'identité française de l'Algérie

L'absence de soutien à « l'indépendance de l'Algérie » et d'aide directe au FLN doit en effet être réinscrite dans le contexte du consensus autour du maintien de l'Algérie au sein de la France qui perdure dans le champ politique au moins jusqu'en 1957. L'Algérie, partie intégrante du territoire français, ne peut être en guerre contre la France, d'où la présence dès le début du conflit des thématiques du bien-fondé de la colonisation, de la « générosité » de la France ou de « l'Algérie française » (Droz, Lever, 1982). Toutefois, comme l'a souligné Brigitte Gaïti, au moment du déclenchement de la guerre, ce sont la quasi-totalité des représentants des partis politiques qui réaffirment l'identité française de l'Algérie (Gaïti, 1990), sans pour autant que ce consensus signifie un accord total sur la solution à apporter au problème algérien. Il témoigne plutôt d'une « situation dans laquelle les hommes politiques ne semblent plus pouvoir s'écarter d'un certain type de prises de position (ici, le maintien de l'Algérie dans la France) sauf à risquer de perdre leur droit à participer à la compétition politique, sauf encore à risquer la dévaluation brutale du jeu et des enjeux politiques » (Gaïti, 1998). La « duplicité » des gouvernants et des dirigeants des grandes formations partisans, qui pour nombre d'entre eux sont très vite convaincus de l'impossibilité de contraindre le FLN à un cessez-le-feu sans négociations préalables mais qui ne peuvent le *dire publiquement*, devient dès lors une tactique centrale et partagée (Gaïti, 1990), qui n'est pas propre à l'organisation communiste. C'est donc en partie pour rester dans le jeu politique et pour s'inscrire dans le cadre des registres disponibles que le PCF choisit, entre « l'Algérie française » et « l'indépendance de l'Algérie ⁴ », d'orienter jusqu'en 1957 sa stratégie discursive et pratique autour du thème de la « nation algérienne en formation ». Héritée du discours de Thorez de 1939, cette notion, qui nie la spécificité arabo-musulmane de la nation algérienne tout en s'opposant à la thèse d'une nation algérienne déjà formée avant la conquête française (Sivan, 1976), ne peut que rencontrer l'opposition des partisans de l'indépendance de l'Algérie. C'est pourtant ce que Maurice Thorez reprend dès le Comité central du 4 novembre 1954, suivi par Léon Feix, responsable de la Section coloniale, pour

4/ Là encore, il faut être extrêmement prudent quant à cette invisibilisation de la revendication d'indépendance de l'Algérie, l'analyse de la trajectoire du terme faisant apparaître qu'il est « écarté, réapparaît, redisparaît » dans la presse communiste dès 1955 (Ségui, 1994).

qui la fin de la guerre d'Algérie est « inconcevable sans les communistes » (Moneta, 1971) et doit aboutir à une « Union Française », concept déjà appliqué lors de la guerre d'Indochine.

On pourrait lire cet engagement relativement consensuel et conformiste comme une stratégie de compromis, typique des prises de position dans le jeu politique et consistant à trouver une argumentation médiane entre les positions des membres du PCF et les électeurs (Gaxie, Lehingue, 1984). C'est d'ailleurs cet argument d'un décalage entre les militants et les cadres communistes, favorables à l'indépendance de l'Algérie, et « les Français », qui « n'étaient pas acquis » à cette solution, qui est sans cesse avancé par les enquêtés en entretien pour justifier l'absence d'avant-gardisme politique de leur parti. Or la constance de la comparaison avec le conflit indochinois et la référence à des concepts aussi datés que la « nation algérienne en formation » témoignent surtout d'une inertie des catégories de perception et d'évaluation communistes et de l'incapacité du groupe dirigeant à penser le FLN et le nationalisme algérien, dès lors lus à travers une grille de lecture assimilationniste et comparative (avec l'Indochine) qui appauvrit le débat sur la spécificité de l'Algérie. Les logiques du champ politique qui empêchent de dire et de penser l'indépendance de l'Algérie rencontrent en effet des trajectoires favorables à leur acceptation et à leur mise en application. Car si les débuts de la guerre d'Algérie sont une « occasion manquée » pour le PCF, c'est en partie en vertu de l'hystérésis des habitus (Bourdieu, 1980) des dirigeants communistes qui, pour la plupart formés dans les années 1930 et socialisés aux théories staliniennes du nationalisme, sont incapables de proposer des solutions à la crise algérienne et de s'adapter à la radicalisation des mouvements de libération nationale.

■ La conflictualité des rapports avec le FLN

Néanmoins, le caractère « impensable » et « indicible » de l'indépendance de l'Algérie pour le groupe dirigeant communiste doit aussi être mis en lien avec la conflictualité des rapports entre le PCF et le FLN. Dès le 8 novembre 1954, le PCF, « fidèle à l'enseignement de Lénine », qualifie la « Toussaint Rouge » « d'actes individuels » et dénonce les nationalistes algériens décrits comme des « terroristes » pouvant faire le jeu des « pires colonialistes » (Sivan, 1976). Ces déclarations, qui marquent une opposition nette au mouvement de libération nationale dès le début de la guerre et qui forment la pierre angulaire de la stratégie du PCF envers le FLN, ne sont que l'aboutissement d'un processus de distanciation avec les forces politiques

favorables à l'indépendance de l'Algérie amorcé dès le massacre de Sétif. En vertu de la nature nationaliste du mouvement et en l'absence de liens politiques et idéologiques entre les deux organisations, le groupe dirigeant du PCF refuse ainsi jusqu'en 1957 de reconnaître le FLN comme le véritable « interlocuteur » algérien, lui préférant les messalistes, plus modérés et avec lesquels des liens, même conflictuels, ont été tissés dès les années 1930. Car, si la maturation du nationalisme algérien s'est faite pour partie à l'intérieur du PCF dans les années vingt et trente (Stora, 2010), avec la figure exemplaire de Messali Hajd, la nouvelle génération de militants de l'après Seconde Guerre mondiale ne croit pas en la possibilité d'une alliance avec des forces politiques françaises, qui appartiennent selon eux à une « unité organique radicalement étrangère » à leur lutte et à leurs intérêts (Harbi, 1990). Peu de membres du FLN sont marxistes ou ont lu Marx, et l'un des seuls emprunts communistes dans le projet national algérien reste la structure organisationnelle du FLN qui, s'inspirant largement des statuts du PC soviétique, repose sur « parti unique » et le « centralisme démocratique » (Meynier, 2002). C'est pourquoi le FLN rejette dès le début du conflit toute assimilation avec le PCA et qu'il demande aux militants communistes algériens, dès juin 1956, tout comme aux autres forces politiques algériennes, d'adhérer individuellement à l'ALN⁵ et de renoncer à leur « identité » communiste. La direction du FLN n'a aussi que mépris pour le PCF qu'il dénonce tout au long du conflit pour son légalisme et la tiédeur de ses revendications. Les critiques du FLN, qui se fondent sur l'absence de prise de position claire en faveur de l'indépendance et sur le rejet de la désertion et de l'insoumission sont parmi tant d'autres révélatrices du fossé qui sépare les communistes et les frontistes dont les relations sont marquées par la méfiance, l'incompréhension, la concurrence, voire les affrontements physiques ou symboliques. Car si le FLN ne souhaite pas associer les communistes à la lutte d'indépendance nationale, le PCF quant à lui est aussi très réticent à s'associer à l'organisation nationaliste dont il ne peut officiellement approuver ni les modalités d'actions, et en particulier les attentats, ni la revendication d'indépendance nationale, sous peine de subir la répression.

La ligne d'opposition communiste à la guerre d'Algérie est, au début du conflit, contrainte à la fois par le cadre politique national et par l'insertion du PCF dans une Internationale au sein de laquelle l'enjeu algérien est dévalué.

La ligne d'opposition communiste à la guerre d'Algérie est, au début du conflit, contrainte à la fois par le cadre politique national, où le consensus sur le maintien de l'identité française de l'Algérie délimite le champ du dicible et du pensable, et par l'insertion du

5/ Armée de Libération Nationale, organisation militaire du FLN.

PCF dans une Internationale au sein de laquelle l'enjeu algérien est dévalué. À ces facteurs politiques et électoralistes d'alignement sur des prises de position existantes s'ajoute la fermeture du système politique à toute forme de soutien au mouvement d'indépendance national algérien.

LES EFFETS DÉMOBILISATEURS DE LA RÉPRESSION ANTICOMMUNISTE

Le deuxième facteur explicatif de la mise en place progressive de la façade légaliste communiste est la variable répression, entendue à la fois comme les effets démobilisateurs de la répression sur le mouvement communiste mais aussi comme l'anticipation d'une menace répressive par le groupe dirigeant. Dans le cas du PCF, cette anticipation de la répression, contrainte par le contexte de crise, s'appuie sur deux expériences répressives passées particulièrement démobilisatrices dans le contexte de crise de la guerre d'Algérie : l'interdiction du PCF en 1939 et le pic de répression intervenu après la manifestation Ridgway de mai 1952⁶. À cette mémoire partisane des coûts engendrés par les phases de radicalisation militante s'ajoute la réalité d'un système très répressif mis en place par l'armée contre toute forme d'opposition au conflit algérien et en particulier contre l'antimilitarisme communiste, qu'il s'agisse de la dénonciation de la guerre dans la presse, du travail « anti » envisagé par la direction communiste en territoire algérien ou des campagnes de soutien aux « rappelés » de 1955 et de 1956.

■ La répression de la solidarité envers le peuple algérien

Si le PCF n'engage pas d'action en faveur de « l'indépendance » de l'Algérie, il n'en mène pas moins dès le début du conflit des mobilisations défensives axées sur la « lutte contre la répression coloniale » et la solidarité envers le peuple algérien, deux lignes d'action qui restent constantes jusqu'à la fin de la guerre. C'est ainsi que dès le milieu de l'année 1955, le groupe dirigeant décide d'envoyer certains de ses avocats en Algérie pour défendre les militants réprimés par l'institution militaire (Brodiez, 2006). La revendication d'indépendance et les actions violentes du FLN pour la faire aboutir, qui ne peuvent pas être soutenues publiquement par le PCF, n'empêchent donc pas l'organisation d'une solidarité juridique avec les

Si le PCF n'engage pas d'action en faveur de « l'indépendance » de l'Algérie, il n'en mène pas moins dès le début du conflit des mobilisations défensives axées sur la « lutte contre la répression coloniale » et la solidarité envers le peuple algérien.

^{6/} Les coûts de la manifestation Ridgway pour le mouvement communiste sont très lourds, entraînant plus de sept cents arrestations à Paris dont celle du numéro 2 du PCF (Pigenet, 1992, Codaccioni, 2011).

militants nationalistes algériens, l'une des formes du répertoire d'action solidaire communiste qui a l'avantage de pouvoir s'exporter tout en évitant une trop grande visibilité. C'est sur cette opposition entre mobilisation visible et solidarité juridique que revient Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français (SPF) pendant la guerre : « On n'appelait pas à manifester contre la guerre d'Algérie, mais on envoyait les avocats pour défendre les Algériens qui étaient menacés⁷. »

De la même manière, en métropole, le groupe dirigeant du PCF opte dès le début du conflit pour une stratégie discursive et pratique axée sur la solidarité avec le peuple algérien réprimé. C'est ce dont témoignent la publication de son premier article sur la torture en date du 8 novembre 1954⁸, son interpellation du gouvernement sur ces questions dès juillet 1955 et les nombreux articles dénonçant la répression des « Français musulmans d'Algérie » comme ceux sur le massacre du 17 octobre 1961⁹. Cette forme d'action solidaire, qui se traduit principalement par la dénonciation des modalités répressives mobilisées par l'État colonial, permet ainsi au PCF de mobiliser sur des bases éthiques et morales sans préjuger d'une quelconque solidarité politique ou d'un accord sur le fond avec les revendications des membres du FLN ou leurs actions violentes. Néanmoins, pour être l'une des premières formations politiques à dénoncer la répression militaire en Algérie, le PCF est largement réprimé. Dès 1955, les articles qui dénoncent la guerre d'Algérie – en titrant « Halte à la répression » ou en réclamant le « cessez-le-feu¹⁰ » – sont poursuivis pour « injures envers l'armée » ou pour « provocation de militaires à la désobéissance », le plus souvent sur plainte du ministre de la Défense nationale. Durant tout le conflit, l'édition nationale de *L'Humanité* est saisie 29 fois (Genevée, 2004), et le quotidien est l'objet d'une centaine de poursuites judiciaires¹¹ au motif d'atteinte à la sûreté de l'État.

Ces affaires de presse donnent aux membres du PCF l'impression d'une répression constante contre leur Parti, et favorisent tout au long de la guerre l'acceptation du légalisme, comme le montre

7/ Entretien avec Julien Lauprêtre, Paris, le 13 février 2006.

8/ Marie Perrot, « Des tortures dignes de la Gestapo sont infligées à des Algériens détenus à Batna par la police », *L'Humanité*, 8 novembre 1954.

9/ *L'Humanité* est alors, avec *Libération* et *France-soir*, l'un des seuls journaux à évoquer les violences policières, la plupart des journaux condamnant les manifestants ou le FLN (Gaiti, 1994).

10/ Arch. Nat., BB18 4305.

11/ Les chiffres sur cette question ne sont encore pas stabilisés : 204 procès contre *L'Humanité* entre 1954 et 1962 pour Étienne Fajon, cent cinquante pour Alain Ruscio, plus d'une centaine pour la seule année 1959 pour Frédéric Genevée (Ruscio, 2005 ; Genevée, 2004).

l'ensemble des témoignages recueillis. Par exemple, Jean Clavel, qui adhère au PCF en 1956 avant d'être arrêté et emprisonné en 1957 pour avoir refusé de porter les armes contre le peuple algérien, déclare en entretien : « Le parti se battait pour conserver son existence légale, pour mener le combat d'idées. Dans certains moments, on était à deux doigts de l'interdiction, *L'Humanité* était saisie, la presse communiste était saisie et il ne fallait pas donner prétexte aux adversaires, au pouvoir ¹². » Andrée Lefrère, militante communiste depuis 1947, permanente depuis 1952 et journaliste au journal *Jeunes filles de France* pendant le conflit algérien, raconte comment il était difficile de « tout dire » dans la presse communiste, avant de revenir sur l'un de ses articles rédigé en faveur du militant René Boyer, lui aussi condamné pour avoir été un « soldat du refus » : « *Jeunes filles de France* a été censuré. Un procès a eu lieu. Le journal a été condamné et comme c'est moi qui avais écrit l'article, j'ai dû aller à Lyon au palais de justice parce que le journal était imprimé à cet endroit. Et j'étais avec l'avocat Weil, et j'avais les chocottes quand même. Donc ça a été une grosse bataille, difficile ¹³. » L'invisibilisation de la revendication d'indépendance de l'Algérie a donc aussi à voir avec la crainte de répression, ce que rappelle Claude Lecomte, alors secrétaire de l'UJRF dans le XIX^e arrondissement et journaliste à *L'Avant-garde* : « Il fallait faire attention. Par exemple ne pas utiliser le mot "indépendance", alors trouver des constructions de phrase qui disent la même chose, utiliser les interventions des députés à l'Assemblée parce qu'en mettant entre guillemets, ce n'était pas saisissable. Les citations de députés à la tribune [...]. Alors ce qu'il fallait éviter c'était la saisie mais c'était aussi les amendes, il y avait des amendes qui coûtaient très cher ¹⁴. » Autrement dit, si le Parti oriente son action sur la solidarité légale envers le peuple algérien c'est aussi que, dans un contexte ultra-répressif envers tout soutien au mouvement d'indépendance en métropole, c'est l'une des seules formes possibles de dénonciation de la guerre, les autres étant sévèrement réprimées, ce que donne à voir la gestion de l'antimilitarisme communiste, en France et en Algérie.

■ Les manifestations des rappelés de 1955 et de 1956

Ce que montre l'observation des manifestations communistes jusqu'en 1958, au moment du retour du général de Gaulle au pouvoir, c'est la faible visibilité et l'irrégularité des actions anticoloniales

12/ Entretien avec Jean Clavel, Paris, le 18 mars 2008.

13/ Entretien avec Andrée Lefrère, St Ouen, le 14 février 2008.

14/ Entretien avec Claude Lecomte, Paris, le 23 janvier 2008.

du PCF. La période donne plutôt à voir des « pics d'événements conflictuels¹⁵ » inhérents aux deux vagues de rappel des soldats du contingent en 1955 et 1956. Ces événements perturbateurs, en ce qu'ils matérialisent la lutte armée en Algérie et créent une fenêtre d'opportunité de dénonciation de la guerre, modifient les modalités d'engagement communiste et favorisent la radicalisation de ses militants. Or, à chaque moment manifestant, d'une durée limitée, succède une répression militaire réactive, ponctuelle et largement démobilisatrice qui entraîne l'arrêt du mouvement, comme l'illustre la seconde vague de manifestations (200 environ¹⁶) contre les rappels d'avril et de mai 1956.

Dans un premier temps, relativement court, le groupe dirigeant envisage d'utiliser la répression à des fins politiques, ce dont témoigne la multiplication des interactions violentes des militants avec les forces policières, décrites et valorisées dans la presse communiste : « À Grenoble, peut-on lire dans *L'Humanité* du 19 mai 1956, des milliers de manifestants s'opposent au départ d'un train. Les CRS attaquent à la grenade lacrymogène. De nombreux blessés dont une vingtaine de policiers¹⁷. » Cette manifestation grenobloise du 18 mai 1956, lors de laquelle entre 2000 et 3000 manifestants envahissent les voies ferrées pour empêcher le départ d'un train de rappelés, est l'une des plus violentes de ce second cycle de manifestations et se solde par une cinquantaine de blessés et autant d'arrestations. Le comité pour la solution pacifique du problème d'Afrique du Nord (créé en 1955 par le Mouvement de la Paix), la fédération communiste et l'UD-CGT d'Isère sont poursuivis pour « provocation à attroupement et manifestation interdite » et une information judiciaire est ouverte pour « sabotages ». Dans *L'Humanité*, la Fédération d'Isère rappelle trois jours plus tard son « opposition à toute action qui ne revêt pas un caractère de masse, aux actes isolés, aux actes de sabotage », tandis que la Fédération CGT des cheminots dénonce « ceux qui voudraient faire passer les manifestants qui exigent la paix en Algérie pour des saboteurs » (Quemeneur, 2008). Ces mises au point témoignent tout d'abord de l'imprévisibilité des formes de lutte adoptées dans ces manifestations où se mêlent des militants communistes, des habitants des villes traversées par les trains de rappelés, des membres de leur famille, mais aussi des soldats en partance qui radicalisent et politisent leur mécontentement dans le cours des événements. Des

15/ L'expression est empruntée à Isabelle Sommier qui l'utilise à propos de la phase de radicalisation de tout mouvement social (Sommier, 2002).

16/ Tartakowsky, 1991.

17/ *L'Humanité*, 19 mai 1956.

militants trotskistes y participent aussi sans doute. Les rapports à l'ordre du PCF et de la CGT révèlent aussi la manière dont se construit progressivement, en fonction des incidents et des actions réprimées, la façade légaliste communiste. Elle se traduit ici par la diffusion des « bons gestes » militants, limités aux actions « de masse », et par l'interdiction d'une forme individuelle de lutte stigmatisée au sein du mouvement communiste pour son caractère « antinational » et pour les risques qu'elle fait peser sur l'organisation partisane : le sabotage. Car la répression, ponctuelle et réactive, entraîne de multiples arrestations et inculpations, plus de soixante-dix membres du PCF étant arrêtés et poursuivis par l'autorité militaire d'avril à juillet 1956.

■ L'exportation du « travail anti » sur le territoire algérien et la criminalisation du PCA

Malgré cette répression anticommuniste en métropole, le PCF tente de développer une activité clandestine en territoire algérien en réactualisant le « travail anti », traditionnel au sein du Parti, et qui consiste à susciter des « luttes revendicatives » dans les casernes par l'introduction en leur sein de tracts ou de journaux antimilitaristes. Au début de l'été 1955, dans le double contexte de l'envoi du contingent et d'une radicalisation des prises de position du comité directeur du PCA, qui décide de « se rallier à la lutte nationale » aux côtés du FLN, le groupe dirigeant du PCF envoie en Algérie l'un de ses spécialistes de l'action clandestine : Alfred Gerson, déjà responsable du travail antimilitariste au moment du conflit indochinois (cf. encadré).

ALFRED GERSON, SPÉCIALISTE DE L'ANTIMILITARISME CLANDESTIN

Alfred Gerson, dit Fredo et de son vrai nom Sepcelevitius, est né le 21 juillet 1928 dans le XVIII^e arrondissement de Paris, dans une famille juive d'origine lituanienne installée en France depuis 1922. Son père, communiste, est coiffeur, sa mère s'occupe de ses trois enfants. Après avoir obtenu son certificat d'études en 1939, Alfred Gerson devient tailleur-coupeur de pantalons puis entre dans une école d'apprentissage pour être fraiseur, profession qu'il exerce dans une usine métallurgique de la région parisienne jusqu'en 1955. Après avoir adhéré au Parti communiste en 1946, Alfred Gerson milite dans la section La Chapelle Goutte d'Or du XVIII^e arrondissement dont il devient très rapidement le secrétaire après son service militaire en 1949 (Galissot, 2006). Et c'est au début des années cinquante qu'il intègre la section clandestine du Parti chargée de l'activité antimilitariste que dirige Raymond Guyot. Celle-ci, calquée sur le découpage militaire du territoire (les régions militaires), marchait, toujours selon le témoignage d'Alfred

Gerson, sur le modèle de la Résistance, c'est-à-dire par « triangle » avec trois hommes aux tâches différenciées comme la distribution de tracts et de journaux dans les casernes. Ainsi, il est en premier lieu chargé de s'occuper de la caserne de Clignancourt, une caserne d'engagés pour l'Indochine, au sein de laquelle il prend contact avec des militants communistes pour la diffusion de tracts ou de journaux clandestins. Dans la lignée de cette activité antimilitariste, Alfred Gerson devient responsable de la première division militaire de Paris et intègre l'équipe de *Soldat de France*, journal clandestin du Parti destiné aux militaires et visant à pallier l'interdiction de la presse communiste dans l'armée. Chargé de la confection (de l'impression notamment), il y rédige « Le coin de bouboule », une rubrique humoristique destinée à diffuser, à l'intérieur de l'armée, les thèmes de « la guerre injuste » et du « Vietnam indépendant » (Codaccioni, 2011).

Alfred Gerson arrive en Algérie le 20 juillet 1955, une date sur laquelle il revient en entretien :

« Il faut bien comprendre que la date de juillet 55 elle est quand même importante parce qu'à cette époque, le PCF, quoi qu'on en dise ¹⁸, avait le souci de mener dans l'armée une activité pour que les soldats français ne mènent pas une guerre injuste [...]. Le parti communiste français il avait, 20, 25 % des voix dans cette époque. Il était très fort partout et donc sa responsabilité à lui c'était de faire grandir dans l'opinion l'idée qu'il fallait que cette guerre cesse et qu'on fasse droit aux revendications du peuple algérien, en fait l'indépendance. Mais si on se plaçait sur le terrain d'une activité pure et simple d'aide au FLN, c'est une activité de minoritaire qui ne pouvait pas être une activité de masse et être comprise. C'est compliqué ça [...]. Mais pour moi, pour nous, pour les Algériens, il n'y avait pas d'ambiguïté sur l'idée qu'il fallait que l'Algérie soit indépendante, au contraire. Moi l'activité que je menais là-bas, je comprenais très bien que c'était une activité pour que l'armée française soit battue ¹⁹. »

Ainsi, malgré le légalisme des membres du PCF en métropole, l'objectif du travail clandestin d'Alfred Gerson est bien de déstabiliser l'institution militaire en provoquant des protestations en son sein et sans doute, à terme, d'aboutir à sa défaite face aux nationalistes algériens. Pour protéger son identité et avoir une bonne couverture, il reprend son travail de fraiseur dans une entreprise spécialisée dans le matériel vinicole, loge au centre d'Alger et reprend son vrai nom, Sepcelevitius, pour éviter que les autorités algériennes « remontent » à son pseudonyme militant devenu son nom officiel après-guerre, Gerson. Comme tous les militants clandestins, il n'a d'ailleurs pas sa carte du Parti, une pratique routinisée pour les activités de « noyautage » ou de

18/ Sur la manière dont les membres du PCF mobilisent leurs souvenirs militants en entretien pour dénoncer les critiques de leurs actions pendant la guerre d'Algérie, voir Codaccioni, 2010.

19/ Entretien avec Alfred Gerson, Saint-Denis, 13 février 2008.

« sous-marinage » et mobilisée de manière défensive contre la répression (Kriegel, 1970). En Algérie et aux côtés de Lucien Anoun, membre du bureau fédéral d'Alger du PCA, il met en place un réseau clandestin sur trois zones (l'Algérois, l'Oranie et le Constantinois), et il participe à l'édition et à la publication de *La Voix du soldat*, un journal clandestin exclusivement réservé aux soldats français du contingent et distribué dans les trains ou dans les casernes, à Blida ou à Alger. Or, après la dissolution du PCA le 2 septembre 1955 au titre de sa « collusion avec le FLN », les organisateurs de l'équipe de *La Voix du Soldat* sont arrêtés les uns après les autres. Alfred Gerson est arrêté en mars 1957 et conduit à la villa Susini, l'un des centres de torture de l'armée française. Il est ensuite conduit à la prison de Barberousse puis à celle de la Maison-Carrée, avant d'être jugé en novembre 1958 pour « reconstitution de ligue dissoute », « démoralisation de l'armée » et atteinte à la sûreté extérieure de l'État. Il est condamné à 18 mois de prison²⁰. Après 19 mois de détention, Alfred Gerson est envoyé pour deux semaines dans le centre de tri de Béni Messous, où la torture est courante, puis au camp de Lodi, une ancienne colonie de vacances devenue « centre d'hébergement » (Thénault, 2005). Il y reste un an, connaissant donc 33 mois d'emprisonnement. Si le cas d'Alfred Gerson est singulier pour un membre du PCF, c'est qu'il subit une répression typique de celle mise en œuvre contre les opposants en territoire algérien. Celle-ci se caractérise alors par le recours au droit et à la Justice – les poursuites judiciaires pour atteinte à la sûreté de l'État et la tenue de procès collectifs (Thénault, 2004) –, mais aussi par l'utilisation de modalités répressives propres à l'institution militaire comme les interrogatoires et les internements. Comme les manifestations contre les rappels, l'exemple d'Alfred Gerson montre ainsi comment, dès que le groupe dirigeant modifie son répertoire d'action anticolonial et impulse des actions non conventionnelles de lutte comme l'antimilitarisme, ses militants sont impliqués dans des procès d'atteinte à la sûreté de l'État ou durement réprimés par l'institution militaire. Néanmoins, en vertu de la façade légaliste progressivement mise en place, il ne peut être défendu par son organisation partisane d'origine. Car, dans ce contexte très répressif, toute forme de solidarité avec Alfred Gerson pourrait se révéler contre-productive et pour le militant (sévérité de la peine, tortures) et pour son organisation (interdiction, dissolution, multiplication des arrestations et perquisitions).

20/ Lucien Hanoun est condamné à quatre ans d'emprisonnement.

Les cas d'« atteinte à la sûreté de l'État », de « désertion », « d'activités séditeuses » et de « terrorisme » impliquant des militants du PCA se multiplient et tendent à accréditer l'idée d'une participation communiste à des actions violentes ou à la révolution algérienne.

■ La criminalisation des membres du Parti communiste algérien

Mais si le groupe dirigeant peut aisément invisibiliser ses liens avec ce type de militant clandestin, il ne peut contrôler l'interprétation de la radicalisation des membres du PCA, assimilés à ses propres membres par les détracteurs du PCF. En effet en juillet 1955, la direction du PCA décide d'intégrer ses « Combattants de la liberté²¹ » dans l'armée du FLN et de nombreux communistes luttent désormais au sein de l'organisation frontiste et meurent dans ses rangs. Les cas d'« atteinte à la sûreté de l'État », de « désertion », « d'activités séditeuses » et de « terrorisme » impliquant des militants du PCA se multiplient et, dès lors publicisés dans la presse, tendent à accréditer l'idée d'une participation communiste à des actions violentes ou, plus généralement, à la révolution algérienne. Pour n'en donner qu'un seul exemple, citons celui d'Henri Maillot, aspirant qui vole des armes françaises avec l'accord du PCA clandestin pour alimenter de possibles groupes armés communistes – armes dont une partie est remise au FLN – et qui est condamné à mort par contumace puis tué au combat par les militaires. *Le Monde* et *Le Figaro* publient alors une série d'articles sur « la trahison²² » puis la mort de « l'officier félon²³ » dont il est précisé qu'il était un « communiste notoire²⁴ », tandis que l'extrême droite étudiante diffuse des tracts dans le Quartier latin comme celui-ci, retrouvé le 16 mai 1956 par les agents de la Préfecture de police : « Si ces jours derniers et dans les jours qui viennent de jeunes français sont blessés ou tués en Algérie, ils le devront aux armes et aux balles livrées aux rebelles par le traître Maillot, dirigeant communiste, agissant conformément aux instructions du Parti communiste algérien, que contrôle Léon Feix, membre du Bureau politique du Parti communiste français [...]. La félonie de l'aspirant Maillot est une preuve nouvelle, tangible, aveuglante, de la trahison permanente de la France et des Français par le Parti communiste et ceux qui servent sa propagande²⁵. »

Si ces supports (tracts ou presse politique) ne visent pas le même public, ils ont pourtant en commun une rhétorique dénonciatrice de la « trahison » de Maillot et plus largement de celle du PCF, mais surtout une rhétorique du dévoilement de ce que « cache » le PCF, et en particulier l'appartenance du condamné à mort au PCA (dont

21/ C'est après sa dissolution du 12 septembre 1955 que le PCA organise ses propres groupes de combat, Les Combattants de la Liberté (CDL).

22/ *Le Figaro*, 7-8 avril 1956.

23/ *Le Monde*, 7 juin 1956.

24/ *Le Figaro*, 5 avril et 13 avril 1956.

25/ APP, BA 2293, Colonialisme, Rapport du 16 mai 1956.

il est précisé qu'il est directement soumis au PCF). Cette stratégie discursive et pratique alimente ainsi la théorie du « complot » communiste et plus précisément encore celle de la « guerre révolutionnaire », « fomentée par le communisme international et servant de support à l'interprétation géostratégique d'un processus d'expansion communiste à l'échelle mondiale » (Villatoux, 2002) qui se diffuse bien au-delà de la sphère militaire. L'élargissement et la radicalisation du front des dénonciateurs de la participation communiste au mouvement d'indépendance algérien fait craindre au groupe dirigeant une assimilation PCF/PCA/FLN et, incidemment, une répression généralisée ou l'interdiction du Parti. Dès lors, le groupe dirigeant communiste opte pour des stratégies d'invisibilisation des liens qui unissent le PCF à ce type de militants passés à la lutte armée qui se traduisent par l'absence de soutien lorsqu'ils sont réprimés. D'autant plus que le geste d'Henri Maillot est controversé au sein du PCF, approuvé et considéré comme héroïque pour les partisans d'une lutte plus radicale contre la guerre, dénoncé comme un acte individuel de « désertion » pour ceux qui défendent le travail militant au sein de l'armée. Un rapport de la Préfecture de police de Paris, spécialement consacré à l'affaire Maillot, fait le lien entre absence de soutien du PCF au militant algérien et volonté d'éviter les poursuites judiciaires : « L'approbation explicite du geste de Maillot serait un encouragement à la désobéissance militaire [...]. Il n'est pas exclu que la réserve relative de la presse communiste métropolitaine soit dictée par des considérations juridiques qui tendent à éviter des poursuites judiciaires ou des mesures administratives, susceptibles de paralyser la propagande du parti. C'est pourquoi, de la part du PCF, l'éloge de Maillot aurait le sens d'un extrême durcissement des positions politiques²⁶. » Comme on le voit, se solidariser officiellement avec ce type de militants favorables à l'indépendance et jouant un rôle actif dans le mouvement national algérien serait donc bien perçu comme une radicalisation des prises de position communistes, un signe et une preuve, pour les autorités, d'une collusion du communisme français avec les indépendantistes algériens. Néanmoins, si le cas d'Henri Maillot, auquel est rapidement associé celui de Fernand Iveton, condamné à mort et guillotiné pour « association de malfaiteurs », est l'un des plus connus, ce sont plus de deux cents militants du PCA qui passent au FLN ou à l'ALN, son armée. Et c'est en partie pour se démarquer de ce « frère algérien » aux modalités d'action radicales, dissout et dont les militants clandestins sont sévèrement réprimés, que l'on assiste à un durcissement des positions légalistes au sein de la direction du PCF.

26/ APP BA 2274 Correspondances, rapport du 16 juin 1956.

Les débuts de la guerre d'Algérie sont marqués, au sein du Parti communiste, à la fois par une prudence légaliste qu'illustrent la forte réserve envers le FLN et son absence de revendication de l'indépendance algérienne, et, à l'inverse, par un engagement antimilitariste largement publicisé ou clandestin. Cette dualité de l'action anticoloniale entre ce qui est public et ce qui ne l'est pas est en partie déterminé par le système répressif français, intolérant à toute forme d'opposition au conflit algérien. Néanmoins la crise du communisme de 1956 est tout aussi décisive quant à l'édiction de la façade légaliste du PCF puisque c'est à partir de cette date que s'opère une radicalisation de la discipline partisane et une condamnation publique de l'opposition aux normes militantes prescrites par les instances dirigeantes du parti.

LA CRISE COMMUNISTE ET SES EFFETS SUR LA MISE EN FORME DE L'ACTION ANTICOLONIALE

Pour les communistes, l'année 1956 est celle à partir de laquelle « plus rien n'est comme avant » (Dreyfus, 1990). Le XX^e congrès du PCUS et le rapport Khrouchtchev sur les « crimes » de Staline et le culte de la personnalité, l'insurrection en Hongrie tout comme la révolte en Pologne fragilisent le capital politique collectif du mouvement communiste international et français et inaugurent une crise symbolique dont les effets durables se retrouvent tant au niveau du processus décisionnel que de l'emprise de l'institution sur ses membres, et en particulier sur ses intellectuels. À partir de 1956, les modalités de légitimation du personnel politique, fondée sur la domination charismatique, et plus encore « le lien magique d'identification » qui caractérise le monde stalinien (Pudal, 2009), sont remis en cause. En France, cette crise du communisme se traduit par la multiplication des contestations à l'orthodoxie stalinienne, par des dissensions à l'intérieur même du groupe dirigeant et par la construction d'une nébuleuse oppositionnelle forte qui se développe après le vote des pouvoirs spéciaux par les députés communistes.

■ Le vote des pouvoirs spéciaux et la contestation interne

En janvier 1956, alors qu'il est écarté de toutes les majorités gouvernementales depuis 1947, le Parti communiste progresse de 560 000 voix et obtient, avec 151 députés, 25,6 % des suffrages exprimés. Sans pour autant participer au gouvernement de Guy Mollet, il soutient le « front républicain » en lui permettant d'accéder

au pouvoir et promeut l'unité d'action avec la SFIO, l'une des justifications au vote des pouvoirs dits « spéciaux » le 12 mars 1956. Si ces derniers marquent un tournant dans la guerre, c'est qu'ils radicalisent la répression sur le territoire algérien en complétant les dispositions de l'état d'urgence décrété en avril 1955 et en renforçant les attributions des tribunaux militaires en Algérie. C'est ainsi que de nombreux communistes protestent contre ce vote, à l'exemple de Claude Poperen, secrétaire général de la CGT aux usines Renault dès 1958, et qui qualifie aujourd'hui l'épisode d'« énorme connerie » :

« – *Au sein de l'usine Renault, est-ce qu'il y a eu des tensions dès le déclenchement de la guerre ?*

– Au déclenchement de la guerre, pas trop non, pas trop. Là où il y a eu tensions c'est quand le pc a voté les pouvoirs spéciaux en 56. Alors là... oh la la, oh la la. [...].

– *Qu'est-ce qui s'est passé ?*

– Il y a eu des tensions avec des ouvriers algériens, qui ne comprenaient plus rien, qui considéraient ça comme une véritable trahison. Et la CGT a perdu aux élections qui ont suivi près de 6 ou 7 % des voix. Il y a eu des tensions aussi quand même avec pas mal d'ouvriers français, notamment des jeunes parce qu'il y avait les rappelés, donc des jeunes qui allaient partir ou des gosses d'ouvriers qui allaient partir. On n'a été compris ni par les Français, ni par les Algériens. Ça, ça a été une énorme connerie de Thorez. Personnellement j'étais contre. D'ailleurs, je l'ai dit au bureau de section, je me suis battu contre au bureau de section, mais comme j'étais un militant discipliné après j'ai soutenu, justifié mais... [...]. On a fini la réunion très tard, je suis rentré chez moi j'étais vraiment pas bien en me disant : "C'est pas possible ça !" Le lendemain, je m'en suis pris plein la tête. J'avais une réunion au syndicat avec les ouvriers algériens, je me suis fait engueuler, parce que CGT/Parti pour eux c'était pareil. On avait beau leur dire : "Non mais là on est à la CGT", "Oui mais toi t'es au Parti"²⁷. »

Ce que montre de manière exemplaire le témoignage de Claude Poperen, c'est que le vote suscite de multiples résistances dans le parti et que la justification officielle ne convainc pas. En effet, pour la première fois et ce, avant le vote, des membres du groupe parlementaire communiste émettent des réserves et certains, comme Roger Ballanger ou Jean Pronteau, manifestent même leur désaccord et s'opposent fermement à la confiance (Ruscio, 2007) qu'ils finissent par voter. Des intellectuels, déjà critiques sur la question algérienne, rompent avec le Parti comme Robert Bonnaud pour qui le vote est « impardonnable » (Bonnaud, 1962) ou Aimé Césaire qui, dans une lettre à Maurice Thorez, critique l'incapacité du Parti à intégrer dans ses analyses la double domination que subissent les colonisés, en tant que noirs et en tant que prolétaires, et dénonce les théories

27/ Entretien avec Claude Poperen, Paris, le 9 janvier 2008.

assimilationnistes communistes (Proteau, 2001). Les pouvoirs spéciaux créent aussi une rupture entre les membres du PCF/CGT et les militants Algériens, ce qu'illustrent l'exemple de l'usine Renault, « bastion » du PCF dans la région parisienne. Dès le vote, les Algériens mènent leurs propres actions, et pour la première fois, débrayent seuls. Les syndicalistes algériens et les communistes favorables à l'indépendance de l'Algérie, qui démissionnent collectivement du Parti le lendemain du vote, se regroupent aussi pour former un « noyau FLN » au sein de l'usine et se positionnent sur la ligne indépendantiste de la Fédération de France du FLN (Pitti, 2004). Mais le témoignage de Claude Poperen illustre aussi la complexité des rapports entre les dirigeants communistes et les jeunes militants susceptibles de partir combattre en Algérie et qui souhaitent impulser un plus large mouvement anticolonial.

■ La politisation et la contestation étudiantes

C'est sur cette incompréhension des plus jeunes que revient en entretien Francette Lazard, membre du PCF depuis 1952, ancienne membre du Bureau politique et fondatrice de l'Institut de recherches marxistes, pour qui le vote est « difficile à avaler » :

« Étudiante, c'est la guerre d'Algérie qui a tout dominé. Toutes les autres questions étaient dominées par la bataille d'Algérie. Alors là on avait une cellule d'étudiants en histoire. On était nombreux, une bonne cinquantaine d'étudiants communistes en histoire. On vendait *L'Humanité* quotidienne tous les jours. Et la guerre d'Algérie, c'était vraiment la question des questions [...]. Beaucoup sont devenus des historiens communistes, connus d'ailleurs. Je vous citais Mazauric, Antoine Casanova, François Hincker qui est mort, certains sont devenus des dirigeants communistes. Je me souviens très bien qu'en février, mars, avril 56, la question discutée c'était les pouvoirs spéciaux, et qui a partagé la cellule. C'était une discussion vraiment partagée, divisée [...], surtout que les jeunes étaient rappelés, donc c'était les copains. Ils savaient qu'ils allaient partir en Algérie, l'année suivante, à la fin de la licence, et je me souviens qu'après une discussion très houleuse, la cellule s'est mise d'accord sur l'idée : Si ce vote aboutit à ce que réellement... Ca paraît quand même un peu lourd, sur la limite. C'est quand même un peu difficile à avaler. Si, à l'arrivée, il s'avère que ça a été tactiquement la bonne méthode bon, mais c'était quand même difficile à avaler²⁸. »

Pour les étudiants communistes, la priorité n'est pas l'indépendance nationale, la lutte contre le réarmement allemand voire la déstalinisation, mais bien la guerre d'Algérie. Dans un contexte général de politisation de la jeunesse mais aussi dans celui d'une

Pour les étudiants communistes, la priorité n'est pas l'indépendance nationale, la lutte contre le réarmement allemand voire la déstalinisation, mais bien la guerre d'Algérie.

28/ Entretien avec Francette Lazard, Paris, le 11 janvier 2008.

guerre qui implique directement la génération de ceux et celles nés entre 1934 et 1942, ils tendent donc à focaliser sur la question algérienne et à radicaliser leurs actions dans le cours même des événements.

Cette perturbation du lien partisan entre les étudiants et le groupe dirigeant du PCF est accentuée en juillet 1956 lorsque les dirigeants décident de créer l'Union des étudiants communistes de France (UECF puis UEC) destinée aux étudiants et aux élèves de classes préparatoires ou des grandes écoles. La création de l'UEC, dans une stratégie de ralliement de la jeunesse étudiante, suscite des débats à l'intérieur du Bureau politique qui se trouve divisé sur la question des possibles « déviations » engendrées par le regroupement des étudiants (Matonti et Pudal, 2008). La mise en place concrète de l'organisation de masse ne se fait pas sans difficultés, nombreux étant les étudiants communistes, très attachés à leur cellule, à refuser cette nouvelle affiliation : « Les cellules étudiantes avaient disparu en 56 à notre grand dam parce qu'on a créé l'UEC, se souvient Francette Lazard. Et notre cellule n'était pas contente d'ailleurs, elle ne voulait pas se dissoudre. On n'avait pas du tout envie d'aller dans des cellules de quartier, on avait envoyé une lettre en disant qu'on n'était pas pour cette dissolution²⁹. » Surtout, la création de l'UEC, qui freine l'engagement anticolonial étudiant – par sa soumission politique et organisationnelle au PCF, elle ne revendique pas « l'indépendance de l'Algérie » –, n'empêche pas la constitution de cellules où la tendance oppositionnelle est la plus forte. C'est le cas la cellule Lettres ou du « cercle philo » de la Sorbonne qui, en lien avec Denis Berger et Félix Guattari, deux « entristes trotskistes du PCF » de la Sorbonne (Pattieu, 2002), concentrent leurs critiques sur le vote des pouvoirs spéciaux et l'absence de revendication de l'indépendance algérienne. Certains membres de la « cellule philo » en lien avec Félix Guattari, comme les futurs anthropologues Lucien Sebag, Michel Cartry ou encore Alfred Adler, adhèrent même au Parti Communiste Internationaliste (PCI) tout en continuant leur mobilisation interne au PCF par le biais de *Tribune de discussion*, un bulletin oppositionnel dont l'audience dépasse la Sorbonne et le milieu universitaire. L'année suivante, le groupe de *Tribune de discussion* fusionne d'ailleurs avec celui de *L'Étincelle*, bulletin d'intellectuels oppositionnels formé autour de Victor Leduc, permanent et collaborateur du Comité central à la section idéologique et membre du comité de rédaction de *La Nouvelle Critique* au début des années cinquante. On voit ainsi comment se forme dès 1956 une nébuleuse

29/ *Idem*.

oppositionnelle communiste aux contours flous qui, si elle ne remet pas en cause l'image légaliste du mouvement, tend à perturber son fonctionnement et à redéfinir le PCF pour en faire une institution déstalinisée et d'avant-garde. Dès lors, si le groupe dirigeant communiste procède à une codification très stricte du militantisme à partir de l'été 1956, c'est pour contenir l'opposition interne et plus généralement pour réaffirmer, dans un contexte de crise majeure, l'orthodoxie et l'orthopraxie communistes.

■ Le renforcement de la discipline partisane

C'est dans le triple contexte d'une radicalisation de l'activisme oppositionnel, d'une criminalisation accrue du mouvement communiste suite aux rappels d'avril-mai 1956 et d'une plus grande diffusion des thèses d'une collusion entre communisme et nationalistes algériens que le groupe dirigeant décide en juillet 1956 de renforcer la discipline partisane et de condamner plus fermement l'opposition aux normes militantes prescrites par les instances dirigeantes. Ce renforcement disciplinaire est visible dans un encadré, publié dans *L'Humanité* le 4 juillet sous le titre « Mise en garde » : « Nous apprenons que certains individus se présentent à des camarades ou à des militants d'organisations démocratiques comme délégués du PC algérien ou habilités par lui. Il ne peut s'agir là que de vulgaires provocateurs ; ils doivent être reçus comme il convient en pareil cas. Il doit en aller de même de tout individu qui préconiserait des actes allant à l'encontre de la politique de masse du PCF. Dans la lutte contre la guerre d'Algérie comme dans tous les autres domaines de l'activité des communistes, la politique du PCF est celle définie publiquement par les organes de direction du Parti (Comité Central et son Bureau politique) à l'exclusion de tout autre » (Moneta, 1971). Dès lors, à partir de cette date, l'ensemble des éléments composant l'appareillage symbolique du Parti est réuni : à l'interdiction de prononcer publiquement les termes « d'indépendance de l'Algérie » s'ajoute toute une série de prescriptions partisans, de règles et de normes qui stabilisent la façade légaliste communiste jusqu'à la fin du conflit. Si les formes traditionnelles de lutte (pétitions, tracts, réunions d'information, manifestations, défilés, etc.) sont maintenues et exaltées, d'autres formes d'engagement sont formellement proscrites. Il en va ainsi des désertions et de l'insoumission, de la désobéissance militaire individuelle et de l'engagement dans les réseaux clandestins, toutes actions interdites. La consigne d'éviter tout affrontement avec les forces de l'ordre en organisant des « manifestations minutes », rapides et mobiles, et plus généralement celle d'éviter toute poursuite judiciaire se diffuse aussi à l'intérieur du

Parti. Le PCF se replie aussi sur une stricte endogamie partisane, refusant toute demande d'adhésion lorsqu'elles proviennent de militants algériens, et mettant en place des dispositifs de vigilance pour vérifier les réelles motivations des nouveaux venus. Cette façade légaliste se modifie peu jusqu'à la fin du conflit, si ce n'est au moment de la radicalisation de la lutte contre l'OAS où le port et l'utilisation d'armes, tout comme la participation à des « groupes armés », font l'objet d'une attention accrue de la part du groupe dirigeant qui avance, à nouveau, l'argument d'une possible dissolution du Parti³⁰. L'autre justification du légalisme réside dans le respect de la « conception maxiste-léniniste de l'avant-garde », ce dont témoigne l'intervention de Maurice Thorez au XIV^e Congrès du PCF en juillet 1956 : « Le Parti communiste combat résolument toutes les manifestations de sectarisme dans ses rangs. Il lutte contre les survivances de la théorie anarchiste des "minorités agissantes", qui enfantent le mépris des masses, la tendance à négliger leur état d'esprit réel, l'impatience à l'égard des ouvriers socialistes et la méconnaissance de la nécessité où ils sont d'avancer en faisant leur propre expérience, par exemple, en ce moment, à propos de la guerre d'Algérie. Le Parti communiste oppose à ce point de vue néfaste la conception marxiste-léniniste de l'avant-garde, qui ne doit jamais perdre le contact avec le gros de la classe, qui doit se tenir un pas seulement en avant d'elle³¹. » Ainsi, c'est la radicalisation des militants sur la question algérienne, tout comme l'existence d'une dissidence à l'intérieur du Parti, qui est visée par le dirigeant communiste, lui qui dans le même discours réaffirme les principes du centralisme démocratique et la nécessité des épurations internes. La lutte contre les oppositionnels et celle contre l'activisme radical en faveur de l'Algérie algérienne sont ainsi liées, jusqu'à la fin de la guerre, dans la stratégie des proches de Maurice Thorez, les plus réticents au dialogue avec le FLN mais aussi à la rénovation du Parti. Car ce que montre une analyse à plus long terme des dissidences à l'intérieur du PCF, et notamment au sein du groupe dirigeant, c'est que les partisans du soutien direct au FLN et d'une action plus radicale en faveur de l'indépendance de l'Algérie sont aussi les plus favorables à la déstalinisation du Parti. La stabilisation de la façade légaliste communiste devient donc, à partir de cette date, un enjeu central au sein du PCF et, plus encore, un point de conflictualité majeur entre « thoréziens » et « khrouchtchéviens » dans leur lutte pour la conservation ou la conquête du monopole politique au sein de l'organisation.

30/ « L'indépendance de l'Algérie » est quant à elle revendiquée à partir de septembre 1959, dans un contexte beaucoup plus favorable à son énonciation.

31/ *L'Humanité*, 19 juillet 1956.

La lutte contre les oppositionnels et celle contre l'activisme radical en faveur de l'Algérie algérienne sont ainsi liées, jusqu'à la fin de la guerre, dans la stratégie des proches de Maurice Thorez, les plus réticents au dialogue avec le FLN mais aussi à la rénovation du Parti.

Néanmoins, l'analyse des prises de positions individuelles des dirigeants incite à ne pas homogénéiser ces deux groupes en conflit. Le cas de Raymond Guyot, responsable des questions militaires puis de la politique extérieure du PCF, témoigne par exemple de l'absence de consensus au sein des « thoréziens ». Membre de la « vieille garde » de Maurice Thorez chargé de l'antimilitarisme clandestin pendant la guerre d'Indochine, Raymond Guyot se prononce très tôt pour l'indépendance de l'Algérie et pour l'action antimilitariste. C'est le cas au comité central du 17 octobre 1956 lorsqu'il en appelle à soutenir l'action d'Henri Maillot (Giovaninetti, 2009), mais c'est surtout le cas en septembre 1957 lorsqu'il diffuse auprès des cadres fédéraux le mot d'ordre « refus de porter les armes contre le peuple algérien³² », une consigne encourageant les soldats communistes à se faire emprisonner pour exprimer leur opposition au conflit colonial. Son fils, Pierre Guyot, est d'ailleurs l'un de ces « soldats du refus » (Quemeneur, 2008) et condamné en janvier 1959 pour « refus d'obéissance ». Mais jamais soutenue officiellement et restreinte aux « initiés » – de nombreux membres du parti ignorent qu'une partie des cadres et des dirigeants encourage la désobéissance militaire – cette orientation stratégique ne donne lieu qu'à une trentaine de refus communiste et est quasiment imperceptible de l'extérieur de l'organisation partisane (Codaccioni, 2011). Ainsi, l'impulsion de cette forme d'opposition au conflit, largement débattue au sein du PCF et désavouée publiquement par Maurice Thorez en mai 1959, permet une fois encore de revenir sur la diversité des positions communistes en ce qui concerne la guerre d'Algérie. Mais elle permet aussi d'insister sur la distinction entre ce qui est perçu de l'anticolonialisme communiste et ce qui se joue dans « les coulisses » de l'organisation (Goffman, 1973) où le légalisme est constamment remis en cause, sans succès, par les anticolonialistes les plus radicaux.

CONCLUSION

C'est lors des deux premières années du conflit algérien, entre novembre 1954 et juillet 1956, que les conditions d'existence de la façade légaliste communiste sont progressivement réunies. Dans un contexte de crise qui modifie sans cesse le « prévisible » et le « calculable » (Bourdieu, 1984), l'homogénéisation des discours, des pratiques et de la (re)présentation officielle de l'organisation procède alors par tâtonnements, par à-coups, par adaptations, sans suivre un

32/ Arch. SHD, 1H2464, Rapport du général de brigade aérienne Belleux, chef du service de sécurité de la Défense nationale et des forces armées, à tous postes métropole et AFN, le 29 novembre 1957.

mouvement linéaire clairement identifiable. Le caractère processuel de cette mise en forme partisane, qui définit et sépare les comportements acceptables et inacceptables à adopter au sein mais aussi à l'extérieur du parti, permet ainsi de mieux saisir deux phénomènes caractéristiques de l'engagement anticolonial communiste pendant le conflit. D'une part, l'inconstance politique, caractérisée par la succession de phases d'actions radicales et de phases de repli, et, d'autre part, la dualité de l'action communiste entre d'un côté un engagement légaliste et de l'autre le développement d'un antimilitarisme de masse ou clandestin destiné à déstabiliser l'institution militaire. Or, si la stratégie d'une mobilisation contre la guerre à moindre coût peut s'apparenter à une victoire judiciaire symbolique, puisque l'organisation partisane est relativement épargnée par la répression au regard des autres formations anticoloniales, elle n'en a pas moins des conséquences lourdes sur les relations qu'elle entretient avec les dirigeants nationalistes algériens, les autres forces politiques et certains de ses membres plus engagés dans la guerre d'Algérie. En ce sens, l'édiction de la façade légaliste communiste tend à masquer l'absence de consensus sur la définition de l'institution, de ses règles et de ses normes, les tensions et les négociations à l'œuvre en son sein ou à ses marges, tout comme la radicalité de certains de ses membres plus engagés en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Il en va ainsi des oppositionnels qui, à mesure qu'avance le conflit, s'autonomisent de la direction et radicalisent leur modalité d'action, passant parfois de la dissidence interne à la lutte clandestine au profit du FLN. L'analyse en termes de façade permet ainsi d'appréhender l'absence de congruence entre les normes produites par l'institution et les pratiques concrètes de ses membres qui tendent à la dévoyer ou à la fragiliser. Les modalités d'appropriations différenciées de ces présentations de soi, fonction notamment du degré d'intégration et de la position dans la hiérarchie de l'organisation, témoignent dès lors des enjeux politiques centraux que revêtent les apparences des institutions et de la manière dont, en interne, elles sont l'occasion de luttes pour la monopolisation ou la conservation des positions dominantes en leur sein.

Vanessa Codaccioni
 CSU-CRESPPA (Centre de Recherches
 Sociologiques et Politiques de Paris)
 codaccioni.vanessa@gmail.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONNAUD R., 1962 *Itinéraires*, Paris : Minuit.
- BOURDIEU P., 1980 *Le Sens pratique*, Paris : Minuit.
- BOURDIEU P., 1984 *Homo academicus*, Paris : Minuit.
- BRODIEZ A., 2006 « Le Secours populaire français dans la guerre d'Algérie. Mobilisation communiste et tournant identitaire d'une organisation de masse », *Vingtième siècle*, n° 90, p. 47-59.
- CODACCIONI V., 2010 « Le futurisme historique c'est la catastrophe. La conflictualité de la mémoire de l'anticolonialisme communiste pendant la guerre d'Algérie », *Terrains & Travaux*, n° 17, p. 23-40.
- CODACCIONI V., 2011 *Punir les opposants. Une sociologie historique des « procès politiques » en temps de crise : les interactions répressives entre le PCF et l'État*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- DREYFUS M., 1990 *PCF. Crises et Dissidences*, Paris : Éditions Complexe.
- DROZ B., LEVER E., 1982 *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris : Seuil.
- GAÏTI B., 1990 « La levée d'un indicible. "L'indépendance" de l'Algérie », *Politix*, n° 10, p. 110-123.
- GAÏTI B., 1994 « Les Ratés de l'histoire. Une manifestation sans suites : le 17 octobre 1961 à Paris », *Sociétés contemporaines*, n° 18-19, 1994, p. 11-37.
- GAÏTI B., 1998 *De Gaulle prophète de la Cinquième République, 1946-1962*, Paris : Presses de Sciences Po.
- GAÏTI B., 2006 « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », in : Cohen A., Lacroix B., Riutort P., *Les Formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique XVIII-XX^e siècle*, Paris : Presses universitaires de France, p. 39-64.
- GALISSOT R., 2006 « Algérie : engagements sociaux et question nationale. De la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962 », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier : Maghreb*, Ivry-sur-Seine : Éditions de l'Atelier.
- GAXIE D., LEHINGUE P., 1984 *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris : Presses universitaires de France.
- GENEVÉE F., 2004 « La Répression : poursuites et saisies de *L'Humanité* », in : Delporte C., Penner C., Sirinelli J.-F., Wolikow S., *L'Humanité de Jaurès à nos jours*, Paris : Nouveau Monde, p. 265-281.
- GIOVANINETTI M., 2009 *50 ans au cœur du système communiste : Raymond Guyot, un dirigeant du PCF*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 13.
- GOFFMAN E., 1973 *La Mise en scène de la vie quotidienne. 1 – La présentation de soi*, Paris : Minuit.
- GOMART T., 2003 « Gêner sans pénaliser. L'utilisation du dossier algérien par la diplomatie soviétique, 1958-1962 », *Communisme*, n° 74-75, p. 131-152.

- HAMON H., ROTMAN P., 1979 *Les Porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris : Albin Michel.
- HARBI M., 1990 « Le FLN et l'opinion française », in : Rioux J.-P., *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris : Fayard, p. 45-52.
- JAUFFRET J.-C., 2000 *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris : Autrement.
- KRIEGEL A., 1970 *Les Communistes français : essai d'ethnographie politique*, Paris : Seuil.
- MATONTI F., PUDAL B., 2008 « L'UEC ou l'autonomie confisquée », in : Damamme D., Gobille B., Matonti F., Pudal B., *Mai-juin 68*, Paris : Les Éditions de l'Atelier, p. 131-143.
- MEYNIER G., 2002 *Histoire intérieure du FLN : 1954-1962*, Paris : Fayard.
- MONETA J., 1971 *Le PCF et la question coloniale. 1928-1965*, Paris : François Maspero.
- NAGY L., 2006 « La Guerre de libération nationale algérienne et les pays de l'Est : le cas de la Hongrie », colloque *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, intervention orlé, Lyon : ENS LSH.
- PATTIEU S., 2002 *Les Camarades des frères. Trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*, Paris : Syllepse.
- PIGENET M., 1992 *Au cœur de l'activisme communiste de la guerre froide : la manifestation Ridgway*, Paris : L'Harmattan.
- PITTI L., 2004 « Renault, la "forteresse ouvrière" à l'épreuve de la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, n° 83, p. 131-143.
- PROTEAU L., 2001 « Entre poétique et politique. Aimé Césaire et la "négritude" », *Sociétés contemporaines*, n° 44, p. 15-39.
- PUDAL B., 2009 *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- QUEMENEUR T., 2008 *Une guerre sans « non » ? Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, thèse pour le doctorat d'histoire, Université Paris 8.
- RUSCIO A., 2005 *La Question coloniale dans L'Humanité*, Paris : La Dispute.
- RUSCIO A., 2007 « Les communistes français et la guerre d'Algérie, 1956 », in : *Le Parti communiste français et l'année 1956*, Actes des journées d'étude organisées par les archives départementales de la Seine-Saint-Denis les 29 et 30 novembre 2006 à Bobigny, Paris : Fondation Gabriel Peri, p. 79-94.
- SAWICKI F., 1997 *Les Réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris : Belin.
- SEGUI S., 1994 *Les Communistes français et la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat d'histoire, Université d'Aix.
- SIVAN E., 1976 *Communisme et nationalisme en Algérie 1920-1962*, Paris : Presses de la FNSP.
- SOMMIER I., 2002 « Diffusion et circulation des mouvements sociaux », in : Fillieule O., Agrikoliansky E., Sommier I., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris : La Découverte, p. 101-120.
- STORA B., 2010 *Le Nationalisme algérien avant 1954*, Paris : Éditions du CNRS.

- TARTAKOWSKY D., 1991 « Les Manifestations de rue », in : Rioux J.-P., Sirinelli J.-F., *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris : Éditions Complexe, p. 344-352.
- THÉNAULT S., 2004 *Une drôle de justice : les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris : La Découverte.
- THÉNAULT S., 2005 « Personnel et internés dans les camps français de la guerre d'Algérie. Entre stéréotypes coloniaux et combat pour l'indépendance », *Politix*, n° 69, p. 66-67.
- VILLATOUX P. « L'institutionnalisation de l'arme psychologique pendant la guerre d'Algérie au miroir de la guerre froide », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 208, p. 35-44.